

LA GUERRE DES CHIFFRES: UNE CONSTANTE DANS LA POLITIQUE AU NORD-KIVU

par Stanislas Bucyalimwe Mararo

Abstract

In an effort to contribute to a better understanding of the local stakes, overshadowed by regional geopolitics, our reflection turns to an update of a rather old issue, namely, the controversy regarding the number of ethnic groups in Northern Kivu Province (East of the Democratic Republic of Congo). Despite the lack of reliable data, we have been fed with unchanged and often, unfounded figures for decades. This study is about the surrounding rhetoric, the deep motives behind it as well as its political implications.

Using various sources, the analysis highlights the ambiguities of what Professor Sekimonyo wa Magango calls “*the struggle for social and political influences and the conquests of spaces of different communities settling Northern Kivu*”¹. From the confrontation of converging and contradictory facts, three findings emerge.

Firstly, the publicized figures are intended to mislead public opinion. The irony is that only those who held power and greatly benefitted from it loudly and widely complained. As exemplified by the charges from both the Nande and the so-called *Banyarwanda* group, the complaints about political misrepresentations and the use of the ethnic figures to boost political claims have two related motives: to cover continuing wrongdoings by the search of scapegoats on the others’ side and, at the same time, to justify some setbacks or shifts in top positions through alarmist and buzzing discourses. On the contrary, the marginalized segments of the society were forced to silence and to agree on the conditions of submission.

Secondly, the “official mind” bears the hallmark of vicious practices. The exclusion and oppression have been the corner-stone of politics and policies since the weeks following independence. Yet, the officials consistently took the ordinary people’s sufferings with disregard and scorn and never questioned their mishandling of the problems in the Province. Instead, they often chose to resort to forcible means for the implementation of their wishes and unwritten goals. In this stratagem, the easy targets of recrimination were the poor, the weak. The latter’s move to challenge and resist the misuse of power and related hardships was always violently crushed. If this fact went unnoticed in the past, it is not the case today. The bottom line is that any solutions taken on the basis of wrong targets lead nowhere. They widen ethnic cleavages and worsen the situation on the ground rather than curtailing them and alleviating the sufferings of the great majority, regardless of the ethnic membership, political background and ideologies.

Thirdly, fair political competition requires a change of such practices. This implies the setting up of new rules of the game, the commitment to power sharing and peaceful means for the settlement of grievances and problems.

¹ SEKIMONYO, W.M., «Le dialogue inter-congolais du Nord-Kivu s’impose», *La Référence Plus*, 13 mars 2000, p.3.

1. INTRODUCTION: ETAT DE LA QUESTION ET BUT DE L'ETUDE

«Notre fidèle allié le mwami Ndeze s'est plaint d'une campagne de propagande ougandaise et d'insoumission contre l'autorité coutumière. On nous signale que des Ougandais passent sans l'ombre d'une difficulté la frontière et s'infiltrèrent jusque dans les territoires de Masisi et de Walikale. Des notables ruandais du territoire de Kisenyi étaient partis encore dernièrement rencontrer un ministre du Kabaka en Ouganda. Il est temps que l'on fasse preuve de vigilance et de fermeté. On doit partir du principe que Goma-Kisenyi forme un des points névralgiques les plus dangereux au Congo-Belge. Les agitateurs et éléments suspects qui y circulent le savent bien»². «Prêter l'oreille à des agitateurs d'au-delà la frontière entraînera leur pays (les colonisés congolais) dans la ruine et les fera retomber dans une domination moins scrupuleuse et fructueuse que la nôtre»³.

Les idées ci-dessus émanent des colons du Nord-Kivu et remontent à la fin des années cinquante. Situées dans le contexte de l'époque et appréciées à la lumière de la crise actuelle, elles ne manquent pas de sel et de pertinence. Sel du fait que les colons qui passaient, aux yeux de certaines personnes, pour l'une des deux pestes du Kivu⁴, défendaient leur monde, en particulier la prééminence socio-économique et politique face à la contagion nationaliste. Pertinence parce qu'ils attiraient subtilement l'attention sur deux grands dangers qui guettaient le Nord-Kivu: le laxisme dans le contrôle des mouvements de population transfrontaliers et l'aveuglement politique. Jérémies ou pas jérémies, on se trouve placé devant un double défi que les événements postérieurs ont confirmé. La guerre «des chiffres» que nous avons choisi d'étudier ici est une grille de lecture possible de ces événements et la mesure des ambiguïtés qui ont toujours rendu la coexistence ethnique au Kivu très difficile et la réconciliation de cœur plus problématique encore.

² «Pas de Mau Mau au Kivu», *L'Echo du Nord*, n°26, 31 mai 1957, p.1.

³ «Haine et compréhension», *L'Echo du Nord*, n°28, 30 juin 1957, p.1.

⁴ La deuxième peste citée est le PNA (voir liste complète des annexes en fin de texte), *L'Echo du Nord*, n°25, 15 mai 1957, p.3. Les deux doivent ce cliché à leur forte implication dans l'expropriation foncière au Kivu au détriment des Congolais. Cf. BULAKALI, N., *Problème des terres dans l'occupation économique du Kivu (1918-1960)*, mémoire de licence, Département d'Histoire, UNAZA/Lumumbashi, 1972; NZABANDORA, N.M., «Les expropriations foncières effectuées au profit du PNA et les réactions des paysans au Nord-Kivu (Zaire): 1925-1983», *Cahiers du CERPRU*, vol.1, n°1, 1984.

Le choix de ce thème a été inspiré par le double langage qui est courant au Nord-Kivu. En guise de référence, évoquons deux séries de discours. En mai 1997, des membres de la mutuelle KYAGHANDA résidant en Belgique s'adressaient à l'opinion internationale en ces termes: «*Le peuple Nande représente 60% de la population du Nord-Kivu. Malgré leur importance numérique, les Nande seront quasi absents des postes politiques mirobolants des régimes Kasa-Vubu et Mobutu. Ces postes seront accaparés par les populations allochtones Tutsi*»⁵. On dirait la reproduction de la thèse de Janet MacGaffey sur la "marginarisation séculaire des Nande": "*An account of the pre-colonial society of the Nande and of the particular colonial experience shows why they are marginal, why so few have attained position in the dominant class and why they lack political position and influence in post-independence*"⁶. Ces propos contrastent avec ceux du groupe dit communauté Hutu-Tutsi qui, dans un mémorandum envoyé au vice-premier ministre et ministre de l'Administration du Territoire à Kinshasa, Kasusula, le 25 avril 1993, arguaient que: «*Malgré leur puissance économique, les Banyarwanda (50% de la population) n'ont que 11% de participation dans l'espace politique. Dans la logique démocratique du scrutin majoritaire, les Banyarwanda sont en compétition politique directe avec les Banande qui représentent 40% de la population et détiennent 38% de participation dans l'administration*»⁷. Les accusations et auto-justifications sont la toile de fond de la surestimation ou de la sous-estimation du chiffre des uns par les autres et vice versa. Ce phénomène n'est pas nouveau. Il trouve constamment des ingrédients dans la dynamique spécifique au Nord-Kivu et se pose en des termes particuliers qu'il faudrait appréhender.

⁵ KASONIA, K.D. et al., *Mémorandum du Peuple Nande*, Bruxelles, mai 1998, p.4. Les auteurs y font un amalgame parce qu'ils présentent des Hutu (Marcel Bisukiro, Joseph Midiburo et Célestin Rwamakuba) comme des Tutsi à l'exemple de Cyprien Rwakabuba. En plus, ils soutiennent que les ethnies autres que les Nande (Hunde, Hutu, Kano, Kumu, Nyanga Tembo, Tutsi) ne représentent que 40%, ce qui est invraisemblable.

⁶ MACGAFFEY, J., "Long-distance trade, smuggling and the new commercial class: the Nande of North Kivu", *Entrepreneurs and Parasites. The struggle for indigenous capitalism in Zaïre*, Cambridge University Press, 1987, p.144. En exploitant l'article de Richard SKLAR, "The Nature of Class Domination in Africa", *The JMAS*, Vol.17, 1979), il serait intéressant de réévaluer le succès de ce commerce à longue distance en intégrant les facteurs politiques depuis 1963 jusque 1997. Il en est de même pour le côté Banyarwanda où l'on explique aussi le succès socio-économique par le simple savoir-faire et le dynamisme, en excluant délibérément le rôle des connexions politiques dans le système MPR.

⁷ GASANA, N. et al., *Mémorandum des communautés Hutu et Tutsi du Nord-Kivu*, Goma, le 25 avril 1993, p.3. Les auteurs précisent que les Hutu sont 40% et les Tutsi 10%. Inversement, ils réduisent l'effectif que les Nande se donnent de 20%. M. Rashidi se plaignait aussi de la surreprésentation des Nande dans les institutions de l'Etat en 1995. Il disait notamment que, même si l'on pouvait admettre que les Nande forment 50% de la population du Nord-Kivu, cela n'était pas une raison suffisante pour les amener à prendre la place réservée à sa zone Walikale, la moins peuleuse mais la plus vaste, *Hebdo Jua* du 24 juin 1995, p.6.

A ce sujet, le démographe Ngondo a Pitshandenge Iman fournit quelques indications précieuses dans une étude sur les élections législatives de 1987 à l'échelle nationale. Il note au passage que: «*Par le biais du chiffre de population et d'une législation électorale appropriée, il est possible dans un système politique donné de modeler les équilibres de forces en présence et de créer des distorsions entre le chiffre de la population d'une région et la représentation politique de la-dite région*»⁸. Après avoir expliqué avec force et en détails comment la manipulation des chiffres a permis à certaines régions à faible démographie (Equateur, Haut-Zaïre, Kasai Occidental) à avoir indûment beaucoup de sièges au Conseil Législatif au détriment d'autres régions plus peuplées, comme le Kivu⁹, il propose qu'une étude soit faite à l'intérieur de chaque région pour déterminer «la composition ethnique de ses représentants au Conseil législatif»¹⁰. Cette étude qui est, en partie, une réponse à cet appel, a un double objectif. D'abord, elle vise à évaluer l'impact de la dualité majorités–minorités et de la rivalité entre les groupes majoritaires sur les discours et pratiques politiques. Ensuite, elle situe la compétition politique dans une longue durée et au cœur même de l'impasse à laquelle se sont toujours heurtés les protagonistes de la réconciliation et de la paix au Nord-Kivu (voir carte n°1).

2. ENJEUX POLITICO-DEMOGRAPHIQUES DANS LE CONTEXTE DE LA DEMOCRATIE PLURALISTE DES ANNEES SOIXANTE

A la veille de l'indépendance du Congo (Léopoldville), le problème démographique était examiné dans ses rapports avec la raréfaction des terres de cultures vivrières. Il se posait de manière très aiguë dans certains groupements de Masisi, de Bwisha (Rutshuru) et certaines chefferies de Lubero et de Beni¹¹. Pour pallier ce problème, l'administration coloniale avait envisagé trois solutions: la fermeture de ces îlots de forte concentration humaine à l'octroi de nouvelles concessions des terres de colonisation, l'arrêt du mouvement officiel de transplantation des populations du Rwanda au

⁸ NGONDO, P.I., «Chiffre de population et enjeux politiques sous la Deuxième République: les élections législatives de 1987», *Zaire-Afrique*, n°264, avril 1992, p.227.

⁹ D'après l'étude de NGONDO, le Kivu occupait la tête des quatre régions dont la population avait diminué en 1987 par rapport à 1984, soit une réduction de 403.707 (-16,6%). Cette réduction qui, selon les propres mots de l'auteur, «présente beaucoup d'ambiguïtés», est plus forte dans les zones d'Uvira, Lubero, Rutshuru et surtout Masisi. Le Kivu dut perdre, en conséquence, trois sièges: un au Sud-Kivu et deux au Nord-Kivu ; cf. NGONDO, P.I., «Chiffre ...», *op. cit.*, pp.233, 235, 239-240, 243.

¹⁰ NGONDO, P.I., «Chiffre ...», *op. cit.*, p.246.

¹¹ BREBANT, V., *Le problème foncier indigène au Kivu*, Léopoldville, 1953; DISTRICT DU NORD-KIVU, *Carte de saturation*, Goma, 1954.

Congo, le glissement des populations congolaises des régions surpeuplées vers des régions sous-peuplées et non-peuplées du Kivu. Ce fut le début d'un processus de déplacements télé-guidés et/ou spontanés et de la réinstallation du trop-plein démographique à l'intérieur du Nord-Kivu. Cette réinstallation fut, à la longue, lourde de conséquences sur les plans politique et démographique (par exemple, aux Bwito/Rutshuru, Ikobo/Lubero, Mahanga et Katoyi/Masisi, Ntoto, Bulinda et Bugoyi /Walikale...).

Après l'indépendance, le déséquilibre entre la croissance démographique¹² et le manque des disponibilités foncières ainsi que la question du pouvoir sont devenus les deux grands ferments des tensions inter- et intra-ethniques. Mais le contrôle du pouvoir prit vite le dessus et devint l'épicentre de toutes les préoccupations du leadership. La raison de ce primat du politique est claire: contrôler le pouvoir politique signifiait sécuriser et promouvoir facilement les intérêts non politiques, y compris le capital foncier. Dans de telles conditions, le problème démographique revêtit une forte coloration politique. C'est justement sous le prisme politique que ce problème devait dorénavant être posé et discuté.

2.1. Dualité majorité-minorité politiques

Deux données ont beaucoup influencé la situation politique des années 1959 et 1960. Il y avait, d'une part, l'opposition entre les partis nationalistes (CEREA et MNC/L) et les partis dits "modérés" (ARP, PNP, RECO, ...) et, d'autre part, l'importance prise par les Banyabwisha au sein des partis vainqueurs aux élections de mai 1960. L'éclatement du CEREA, au lendemain de la table ronde belgo-congolaise de Bruxelles (janvier-février 1960), en trois ailes (CEREA/K, CEREA/M, CEREA/W) a apporté une équation nouvelle dans la lutte politique: alors que le premier chef de file de ce parti, Anicet Kashamura, avait son fief à Bukavu et ses yeux braqués vers les enjeux politiques de la capitale (Léopoldville), Jean Miruho et Jean-Chrysostome Weregemere centraient leurs activités sur Goma et Uvira respectivement. Les partis de tendance ethniciste de la première heure (UNERGA, UNEBAFI, ASSOBAKI...) semblaient avoir une influence marginale, même dans leurs circonscriptions de Shabunda, Kamituga, Fizi, Uvira et Kasongo. En plus, la communauté hutu et tutsi du Bwisha, appelée souvent *Banyabwisha*, constituait le corps de l'élite intellectuelle du Nord-Kivu¹³. L'avance scolaire des Banyabwisha par rapport à leurs voisins ainsi

¹² Le professeur Léon DE SAINT-MOULIN évalue la croissance démographique du Nord-Kivu à 2,12% et 3,80% pour les périodes 1958-1970 et 1970-1984: «Les statistiques démographiques en République du Zaïre», *Cahiers Economiques et Sociaux*, vol.22, n°1-4, août 1989, p.53.

¹³ Elle était formée, pour l'essentiel, par des finalistes des écoles secondaires du Sud-Kivu et le (petit et grand) Séminaire (Mungombe, Mugeru et Baudouinville) tenus par les Pères Blancs.

que l'arrivée des réfugiés tutsi du Rwanda, mieux éduqués et plus politisés dans un Nord-Kivu encore obscurantiste, ont été des facteurs clés dans la vie politique. On ne peut pas oublier de signaler non plus le fait que, du côté de Masisi, les Hunde semblaient être satisfaits de la suppression de la chefferie de Gishari (1957) alors que les Tutsi n'admettaient pas leur éviction politique et la poursuite judiciaire de leur chef, Bucyanayandi¹⁴.

Entre 1959 et 1962 la controverse au sujet des effectifs communautaires ou des électeurs n'était pas encore à l'ordre du jour. C'est moins la contestation du nombre et de la qualité de ceux-ci qui galvanisait les esprits que la distribution des postes ministériels et la gestion de la victoire électorale par les uns et de la défaite par les autres. C'est pourquoi nous disons que la dualité majorité-minorité politiques (l'idée du nombre y est sous-jacente) constituait, à ce stade, le levain de la lutte politique. L'origine de cette dualité est à situer dans la décision du 1^{er} juin 1960 qui légitimait la prépondérance de la majorité dans la composition du Bureau de l'Assemblée et du Gouvernement provinciaux¹⁵. Etant donné que le CEREAM s'était imposé aux élections de mai 1960 (18 sur 28 sièges contre 4 pour les intérêts locaux, 3 pour le MNC/L, 3 pour les listes individuelles, 0 pour le CEREAK et 0 pour le CEREA/W¹⁶), il dominait tout l'espace politique dans le district du Nord-Kivu (Tableau 1). Non seulement, les résultats électoraux faisaient du CEREAM et du MNC/L les deux grands partis politiques rivaux, mais aussi ils donnaient à l'aile MIRUHO une plus grande influence par rapport aux ailes Kashamura et Weregemere. Miruho, élu gouverneur par 39 voix contre 12 pour Tshomba du MNC/L¹⁷, dut faire face à la fronde de ses anciens alliés nationalistes bien représentés dans l'Assemblée provinciale et le gouvernement Lumumba (Kashamura, ministre de l'Information et Alexandre Mahamba du MNC/L, ministre des Affaires foncières)¹⁸. De même, il devait gérer les conflits avec les autorités coutumières de Kabare¹⁹ et du Bwisha²⁰ et

Les deux premiers abbés du Kivu ordonnés en 1940, Jean Mahano et Joseph Busimba, sont originaires de Rugari/Bwisha; le second fut sacré premier évêque africain du Kivu en 1960, date à laquelle le Bunande obtenait son premier prêtre, l'abbé Jérôme Faïda. Pour leur part, les Nande recevaient leur formation à l'ETSAV des mains des Pères Assomptionistes. Les Banyabwisha avaient donc évolué dans un monde relativement ouvert et les Nande dans un vase quasi clos. Ils se retrouvèrent ensemble à Bukavu au lendemain des élections de 1960 quand ils se connaissaient peu ou pas du tout.

¹⁴ «Le procès du chef Bucyanayandi», *L'Echo du Nord*, n°5, 15 juillet 1956, pp.10,15,17,19; n°6, 31 juillet 1956, pp.19,21,25.

¹⁵ *MC*, n°23 du 6 juin 1960, pp.1624 et 1636.

¹⁶ GERARD-LIBOIS, J., VERHAEGEN, B., *Congo 1960*, p.172.

¹⁷ GERARD-LIBOIS, J., VERHAEGEN B., *Congo 1960*, pp.172-173.

¹⁸ *Dignité Nouvelle*, n°13, samedi 2 juin 1962, pp.3-4; AMINDJA, J., «Miruho ou Kashamura? c-à-d. Miruho ou Kashamura?», *Dignité Nouvelle*, n°59, samedi 27 janvier 1961, p.2.

¹⁹ ZABONA, F., «L'orphelin de la politique du Kivu», *Dignité Nouvelle*, n°4, samedi le 24 mars 1962, p.2. Ce conflit de leadership entre Jean Miruho (gouverneur) et Alexandre Kabare

l'opposition des élus hunde, nande et nyanga. Son alliance avec les élus de Goma et de Rutshuru le fit passer, auprès de ces derniers, pour le "défenseur de la cause des Banyarwanda". Son association avec Marcel Bisukiro (l'éminence grise hutu, ministre du Commerce extérieur dans le gouvernement Lumumba) dans la SOCOGEKI et la présence de deux Tutsi comme représentants du Nord-Kivu dans son premier gouvernement de juin 1960 (Cyprien Rwakabuba, ministre de l'Enseignement, et Jean Rwiyeroka, ministre des Finances)²¹ étaient mal ressenties. Pendant que des motions et contre-motions pleuvaient contre et en faveur de Bisukiro, la position occupée par Rwiyeroka suscitait autant de protestations: «*Nous ne savons pas en vertu de quelle loi un Munyarwanda réfugié est arrivé à un rang aussi élevé que celui de ministre provincial chargé des finances de la Province*»²². Le mécontentement ne s'est pas atténué même après que Miruho ait incorporé un Hunde, Bénézeth Moley (vice-président provincial et ministre de l'Intérieur) et deux Nande, Denis Paluku (ministre de l'Agriculture) et Sylvestre Kahindo (ministre de la Santé publique), dans son deuxième gouvernement du 30 octobre 1961²³. Combattue de toute part et sur tous les fronts, son équipe gouvernementale fonctionna jusqu'au 15 mai 1962, date à laquelle «*son activité fut suspendue par le Collège des Commissaires généraux suite à l'état d'exception décrété par l'ordonnance n°72 du 10 mai 1962 du chef de l'Etat*»²⁴.

Cette suspension intervenait dans une situation de tensions aiguës et de flottement du fait de l'état d'exception et de l'absence d'un gouvernement d'alternance, fort et crédible, à Bukavu et à Goma²⁵. La confusion fut portée à

(mwami et ancien membre du CEPK) est à situer aussi dans un contexte beaucoup plus général de déchirement entre les Shi de Ngweshe et ceux de Kabare. Cf. GERARD-LIBOIS, J., VERHAEGEN, B., *Congo 1960*, p.169).

²⁰ Miruho était accusé d'être en collusion avec un groupe de Banyabwisha en tête duquel se trouveraient Cyprien Rwakabuba (ministre) et Herman Habarugira (AT de Rutshuru), Joseph Midiburo (député national), Bisukiro Marcel (ministre), Ruyange Pierre (Cdd, Goma)... dans la destabilisation du pouvoir coutumier de la famille Ndeze, voir JEUNESSE RUTSHURU, "Bwana Ndeze René, fungua masikio na macho (Mr Ndeze René, ouvrez les oreilles et les yeux)", *Dignité Nouvelle*, n°2, samedi 10 mars 1962, p.5, n°3, samedi 17 mars 1962, p.2; NDEZE, D., «Note au Sénateur Rwakabuba Cyprien, Rutshuru, le 13 août 1966», *Rapport Teuwen*, Léopoldville, 6 novembre 1966, pp.24-28.

²¹ MIRUHO, J., «Arrêté n°211/8 du 2 août 1960 déterminant les attributions des membres du gouvernement provincial du Kivu», *Bulletin provincial*, n°9, Bukavu, septembre 1960, p.195.

²² BUGUNDA, R., et al., «Lettre de protestation» discutée au sein de l'Assemblée Provinciale. Reprise dans le CRA du 16 octobre 1961, elle fut publiée dans *Dignité Nouvelle*, n°12, mercredi 23 mai 1961, p.1; *Dignité Nouvelle*, n°9, mercredi 25 avril 1962, pp.1-2, 6; n°13, samedi 2 juin 1962, pp.3-4.

²³ KIVU, *Annuaire de l'Assemblée Provinciale*, Tome 1, Bukavu, CENTRAF, 1962, p.6.

²⁴ KIVU, *Annuaire (...)*, op. cit., pp.6-7.

²⁵ MOMBIANI, A., «Réponse à la lettre ouverte au Vice-Président Provincial du Kivu, Moley Bénézeth», *Dignité Nouvelle*, n°1, samedi 3 mars 1961, p.5.

son paroxysme par deux événements. D'une part, la guerre inter-ethnique qui éclata dans Masisi dès septembre 1962. D'autre part, le projet du démembrement de la province du Kivu et de la création subséquente de la province du Nord-Kivu qui mettait aux prises ses antagonistes (les élus de Goma et de Rutshuru) et ses partisans (les élus hunde, nande et nyanga). L'ordre constitutionnel était ainsi battu en brèche par l'élargissement des fissures inter-ethniques et le chaos qui s'ensuivit. La province du Nord-Kivu vit le jour dans une crise profonde dont elle ne se relèvera plus.

2.2. Dualité majorité-minorité numériques

Ainsi, entre mai 1963 et septembre 1965, les considérations démographiques dans la lutte politique firent surface et furent évoquées beaucoup plus nettement qu'auparavant. Des allusions aux chiffres de population ont été faites dans le cadre des deux événements susmentionnés. Ces chiffres étaient exploités différemment selon les circonstances et les bénéfices politiques que les intéressés comptaient en retirer.

Parmi les critères exigés pour l'institution du Nord-Kivu en province autonome, figurait l'effectif démographique. Les partisans de la province du Nord-Kivu devaient appuyer leur position en ces termes: «*Le Nord-Kivu avait 931.701 habitants lors du recensement de 1959, et en compte 1.200.000 selon les dernières estimations; aucun exode de population ne s'est produit dans cette région qui, bien au contraire, aurait reçu de nombreux réfugiés rwandais. L'exigence de la population est remplie et le nombre de pétitionnaires dépasse la barre de 32 exigée par la loi du 27 avril 1962*»²⁶. On retiendra ici deux aspects importants: le mot «estimations» et le conditionnel «aurait» qui, tous deux, sont utilisés avec une connotation positive. Il en alla autrement lorsqu'il fut question de référendum. En effet, les élus de Goma et Rutshuru (Hutu et Tutsi) avaient, pour des raisons qui restent encore floues, refusé de signer la pétition. D'où le projet de la création de la province fut libellé comme suit dans l'article 2 du décret du 14 août 1962: «*La province du Nord-Kivu englobe tous les territoires de l'ex-district du Nord-Kivu à savoir: Beni-Butembo-Masisi-Walikale-Goma-Rutshuru. Ces deux derniers sont soumis au référendum*»²⁷. Pour départager les deux camps, le gouvernement décida donc de soumettre la question au verdict populaire. Cette question de référendum fut la nouvelle pomme de discorde qui fit couler beaucoup d'encre. Sans s'y opposer ouvertement, les partisans de la province accusaient leurs rivaux de favoriser «*l'immigration massive des Ruandais et de leur délivrer des livrets d'identité sur lesquels on porte deux mentions:*

²⁶ GERARD-LIBOIS, J., VERHAEGEN, B., *Congo 1962*, p.247.

²⁷ GERARD-LIBOIS, J., VERHAEGEN, B., *idem*, pp.248-249.

duplicata et le cachet des élections de 1960». La Commission parlementaire d'information qui enquêta sur l'affaire dans les deux territoires contestés de Goma et de Rutshuru le répercuta dans cette conclusion: «Goma. Il saute aux yeux que les mentions sont portées en vue de permettre à ces nouveaux venus de prendre part au vote de référendum et assurer de la sorte le succès de l'une des parties rivales en présence. Dans ce territoire (de Rutshuru), les mêmes hommes politiques rivaux de Goma se disputent le morceau. Les Wanande, Munyanga, Mubuya et Muleka optent pour la province du Nord-Kivu, tandis que les Benaruanda et Batutsi sont pour le Kivu Central»²⁸. Bien que l'arrivée des réfugiés tutsi ne fut contestée par personne à l'époque et que «leur infiltration dans les différentes couches de la population tant rurale que citadine» soit reconnue²⁹, il est très difficile de se faire une idée exacte sur l'importance du qualificatif «massif» connotant cet afflux et du crédit à y accorder d'autant plus qu'aucun chiffre n'était avancé. Ce qui paraît vraisemblable est que la composante «munyarwanda» qui n'avait pas posé de problème majeur dans le décompte pour le critère de population l'était dans la question du référendum. Face à cette situation, les deux Chambres du Parlement national à Léopoldville ont été amenées, on ne sait trop sous quelle influence, à mettre une croix sur le référendum et à voter pour le rattachement des deux territoires de Goma et de Rutshuru à la province du Kivu Central le 18 mai 1963³⁰. Cette démarche, pour le moins surprenante, donnait une belle part aux élus de ces deux territoires et renforçait l'amertume de leurs rivaux. La réaction suivante de Muhindo est le reflet de cette amertume: «Les deux territoires de Goma et de Rutshuru n'appartiennent plus aux Congolais, M Kasa-Vubu les a confiés aux Rwandais»³¹. Dans cette question comme dans d'autres similaires, le jeu d'influence semble avoir prévalu sur la quête d'une solution appropriée au fond du problème et scellé le clivage au sein du leadership politique du Nord-Kivu selon la ligne ethno-culturelle: Banyarwanda versus non-Banyarwanda ou, selon une certaine littérature, «Congolais». Un référendum fut organisé en 1965, soit deux ans après. Le décret-loi du 18 septembre 1965 les attribuait à la province du Nord-Kivu, à l'issue du référendum d'avril-mai 1965, pour, dit-on, mettre fin aux conflits³².

²⁸ GERARD-LIBOIS, J., VERHAEGEN B., *Congo 1963*, p.349.

²⁹ GAFUNDI, R., «L'installation des réfugiés rwandais au Kivu», *Dignité Nouvelle*, n°3, samedi 17 mars 1962, p.5. L'auteur, un réfugié lui-même, se plaint que le Haut commissariat aux réfugiés cherche à installer les réfugiés rwandais au lieu de favoriser leur retour au Rwanda.

³⁰ GERARD-LIBOIS, J. et VERHAEGEN, B., *Congo 1963*, p.352.

³¹ GERARD-LIBOIS, J. et VERHAEGEN, B., *idem*, p.353.

³² Les résultats de ce référendum sont les suivants. Rutshuru: 27.208 pour le rattachement au Nord-Kivu contre 3.296 pour le Kivu Central. Goma: 6.043 pour le Nord-Kivu contre 3.226 pour le Kivu Central ; cf. GERARD-LIBOIS, J., VERHAEGEN, B., *Congo 1966*, p.216.

Masisi, le principal théâtre des événements sanglants qui ont dominé l'histoire du Nord-Kivu de 1962 à 1965, est un autre terrain où le chiffre de la population est constamment manipulé pour des calculs politiques. En rapport avec cette guerre dont l'occasion du déclenchement et les responsabilités des acteurs (visibles et invisibles) restent à déterminer³³, les autorités coutumières hunde ont insisté, dans leurs plaintes, sur la disproportion démographique entre la minorité congolaise (lire hunde) et la majorité des Banyarwanda ou des "Ruandais". A la commission Albert Teuwen venue de Léopoldville pour recueillir leur point de vue en 1966, elles déclaraient: «*Ils (les Ruandais) organisèrent une révolte armée contre les autorités en 1962-1965... Heureusement, encore une fois, les militaires ont su pacifier la région. Mais le danger subsiste. Leur nombre les amènera un jour à se révolter contre nous*»³⁴. L'idée qui est clairement exprimée est le danger de l'élimination physique due à la guerre susdite. Le mot «pacification», utilisé naguère pour couvrir la répression qui accompagna le processus de soumission des populations de cette même région à la pénétration coloniale entre 1910 et 1914 (cf. les *Rapports Brochard*), est repris ici pour désigner l'intervention armée du pouvoir en faveur des Hunde. Elle passait pour une demi-mesure. L'idée qui était à peine voilée dans leur déclaration et appelait une solution "correcte" est le danger de l'élimination politique. En voici la teneur: «*Pour mettre fin au conflit congolais-ruandais, le mwami (Kalinda André) et les notables ne voient que la solution suivante: a) à aucune condition, la nationalité congolaise ne pourra être accordée aux immigrants ruandais; b) 50% des Ruandais doivent quitter le territoire et s'installer dans d'autres régions; c) les réfugiés politiques doivent être rapatriés*»³⁵. Cette position des autorités coutumières de la chefferie bahunde est partagée par leurs homologues de la chefferie Bashali (Sylvestre Bashali en tête) qui précisent aux points b) et c): «*La solution au problème rwandais est l'évacuation d'au minimum 50% des Ruandais vers le Ruanda ou vers d'autres territoires du Congo afin que l'équilibre entre les ethnies soit restauré*»³⁶. Il est clair que le rapport entre "le petit nombre" et "le grand nombre" était un facteur déterminant dans les discours et les pratiques politiques. L'expression "grand nombre" était employée pour désigner globalement Hutu et Tutsi au cours de cette période; elle désignera exclusivement et, pour des enjeux nouveaux, les Hutu sous le régime Mobutu. «*L'ivresse du nombre*» et «*le grand nombre doit triompher*», que Eugène Muhima et Colette Braeckman utilisent

³³ Jusqu'ici, on s'est contenté du cliché «*le diable c'est l'autre*».

³⁴ *Rapport Teuwen*, Léopoldville, 6 novembre 1966, p.15.

³⁵ *Idem*, p.16.

³⁶ *Idem*, p.19.

respectivement dans leurs écrits³⁷ et qui ont été popularisés dans la guerre médiatique des années nonante, sont révélateurs de ces enjeux.

Si “le grand nombre” en soi est perçu toujours par la minorité comme l’épée de Damoclès, la majorité voit l’unique danger dans la monopolisation du pouvoir par la minorité. Ainsi, la guerre dite *Kanyawanda* qui endeuilla Masisi lorsque le Nord-Kivu était sous le contrôle des Nande, Hunde et Banyabwisha en était, selon André Ntakazarama et Cie, l’exemple type. Originaires de la chefferie Bashali dont on vient de donner la position des dirigeants sur les rapports inter-ethniques, ils se plaignaient quant à eux de ce que “le grand nombre” qu’ils représentaient et qu’ils fixaient à 300.000 personnes soit privé “des droits politiques et de justice”³⁸. Ils faisaient état des atrocités commises en leur endroit par les autorités coutumières avec l’appui de l’armée. Ce chiffre qui est avancé concerne-t-il la population de la chefferie de Bashali uniquement ou de l’ensemble du territoire de Masisi? Certainement pas la première alternative car, si c’est bien de cela qu’il s’agit, la population de ce territoire dépasserait la barre du triple (900.000) dont aucune étude n’a fait mention jusqu’à présent. Et même si l’on admet la première alternative, ce chiffre reste encore surévalué. Il n’est pas différent de ceux que Mulisi Kaembe et Cie qualifient de fantaisiste. En voulant apporter un correctif à ce genre de “chiffres avancés”, disent-ils, ils écrivent: «... le nombre d’immigrés de 1937 à 1954 était de 83.288 individus... La population officiellement immigrée de 1937 à 1954, s’augmentant selon le taux d’accroissement démographique de 3% par an, devrait s’élever actuellement (ils écrivaient en 1996) à 263.775 personnes seulement!»³⁹. Avec un tel raisonnement, le chiffre d’André Ntakazarama et ses amis serait ramené facilement à moins de 150.000 personnes. Une telle controverse domine fréquemment les débats des acteurs sociaux et politiques au risque de faire oublier l’essentiel, c’est-à-dire la quête d’un *modus vivendi* où chacun trouverait son compte. A travers ce jeu de chiffres, se profile un discours qui va être ressassé comme une chanson pendant des années: «une minorité jalouse d’un grand nombre réputé pour le savoir-faire et l’activité intense» d’une part, «une majorité arrogante et envahissante» d’autre part. Kabuya-Lumuna Sando utilise un groupe de mots qui, dans ce deuxième cas, est plus fort: des «immigrés aussi agressifs que gourmands dans leurs folies de

³⁷ MUHIMA, E., *Un guépier mortel pour le Nord-Kivu*, Kinshasa, mai 1993, et *Génocide pour un Hutuland?*, Kinshasa, avril 1996, pp.3-4; BRAECKMAN, C., «Le Zaïre: les dernières cartes du dinosaure», *Terreur africaine*, Paris, 1996, pp.246-241.

³⁸ NTAKAZARAMA, E. et al., «Plainte de la population de la chefferie Bashali à la Cour constitutionnelle, Changa, le 8 octobre 1965», reproduite dans GERARD-LIBOIS, J., VERHAEGEN, B., *Congo 1965*, p.80.

³⁹ MULISI, K.F. et al., «Peuples et histoire du Nord-Kivu», KABUYA, L.S., *Conflits de l’Est du Zaïre. Repères et enjeux*, Kinshasa, Editions Secco, 1997, p.79.

grandeur»⁴⁰. En dehors de ce discours, aucun autre argument ne passe. Confrontées entre elles, les perceptions des conflits inter-ethniques par les tenants de ce discours et les solutions qu'ils envisagent pour y mettre un terme sont à des antipodes. Faute de sortir de cette logique, la guerre devient le seul recours, comme on l'a vu avec les événements de 1962-1965, 1993, 1996 et 1998. Le régime de Mobutu qui a entretenu trop d'ambiguïtés ne pouvait pas arbitrer correctement. Il a mis en veilleuse le potentiel de confrontation et créé même les conditions de son actualisation.

3. ENTRE L'ARBITRAGE ET L'INSTRUMENTALISATION DES ETHNIES. COMMENT LES UNES ET LES AUTRES SE SONT-ELLES REPOSITIONNEES DANS LE "SYSTEME MPR"?

Dès que Mobutu fit son deuxième coup d'Etat (24 novembre 1965), les mœurs et pratiques politiques ont changé du tout au tout. Imposé comme la seule organisation politique du pays (1967)⁴¹, le MPR fut érigé tour à tour en une institution suprême du pays (1970, 1972) et en Parti-Etat (1982). De la démocratie à tâtons des années soixante, l'on évolua vite vers un pouvoir personnalisé qui fut long de trois décennies. Mobutu en dépeignait lui-même l'image lorsqu'il précisait, en ouvrant la première session de la Troisième Législature le 1^{er} décembre 1970 (le Parlement avait été suspendu trois ans auparavant), que: «*Dans notre structure politique, le gouvernement ne dépend pas de l'Assemblée Nationale. Son action ne doit pas être perturbée par des motions de censure ou de défiance; les membres du gouvernement sont nommés et révoqués par le Président de la République. C'est devant lui que les ministres répondent de leurs actes*»⁴². Au lieu d'être une institution indépendante, selon l'usage courant, l'Assemblée nationale fut transformée en "Parlement croupion". En plus, après avoir supprimé le bicéphalisme au niveau de l'Exécutif (le 26 octobre 1966), Mobutu cumulait les fonctions de président de la République, de ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants, de premier ministre et chef de Gouvernement. Quand le poste de premier ministre fut restauré en 1977, le rôle de celui-ci fut, écrivit Bernard Lissendja Bolimbo, limité à la coordination de l'Exécutif, c-à-d. à l'exécution des décisions présidentielles⁴³. Dans un tel système, tout venait d'en haut et non de la base. Cette inversion des choses eut un impact réel sur les enjeux

⁴⁰ KABUYA, L.S., *Conflits (...), op. cit.*, p.22.

⁴¹ On dit souvent que Mobutu a accepté, au départ, deux partis; mais le deuxième est resté un mort-né car l'idée ne s'est jamais concrétisée.

⁴² BEECKMANS, R., «Congo-Actualités, décembre 1970», *Congo-Afrique*, n°52, février 1971, p.105; RDC-ASSEMBLEE NATIONALE, *C.R/02/SE/1970*, p.5.

⁴³ BOLIMBO, B.L., «Monopartisme et pouvoir personnel dans l'évolution politique du Zaïre», *Zaïre-Afrique*, n°309, novembre 1996, p.483.

politiques et socio-économiques. La nomination primait et, lors des occasions où des élections ont été organisées (1970, 1977, 1982 et 1987), les listes des candidats étaient présentées par le MPR et agréées par son Bureau politique ou son Comité central. Il arrivait que la liste soit établie à Kinshasa et souvent avec des personnes comme chefs de liste non originaires du lieu même. Prosper Madrandele du Haut-Zaïre aurait conduit, par exemple, celle de Goma en 1970⁴⁴. A la mort de ce dernier, le 12 février 1974⁴⁵, il fut remplacé au Conseil législatif par Pulchérie Mburanumwe Kanamaharage (tutsi), élue première suppléante dans la circonscription électorale du Nord-Kivu⁴⁶.

Dans le premier cas où le militantisme et le parrainage étaient les critères fondamentaux, l'enjeu fut de gagner la confiance du président-fondateur du MPR à son profit personnel et au profit de son ethnie; ce contrôle du pouvoir central à Kinshasa permettait ainsi de faire asseoir ses intérêts et ceux des siens au niveau de la province du Nord-Kivu. Dans cette course, certaines ethnies, notamment tutsi et nande, ont marqué le plus de points et tiré le maximum de profit du régime Mobutu. Certains parmi eux sont même devenus les membres très influents des clans Mobutu et Kengo⁴⁷. Un simple échantillon (tableau 2) montre qu'ils ont eu le plus de représentants tant au niveau du gouvernement central et provincial que des grandes sociétés de l'Etat. Ici, la minorité (tutsi) et la majorité (nande) numériques se sont fondues en une majorité politique et économique sur toute l'étendue de la province du Nord-Kivu. Cette majorité a influencé beaucoup le cours des

⁴⁴ Information du professeur Edmond Mujynya, Berne, le 17 avril 2000. C'est le même Madrandele qui, après le conclave du Bureau politique du MPR du 4 octobre 1970, donna lecture de la liste des candidats aux élections législatives. BEECKMANS, R., «Congo-Actualités, octobre 1970», *Congo-Afrique*, n°50, décembre 1970, p.569. Pour ce rôle du MPR dans l'examen des candidatures à la députation, lire aussi *Zaire-Afrique*, n°160, décembre 1981, p.510.

⁴⁵ *ZA*, n°85, mai 1974, p.315

⁴⁶ CLN, *CRA* n°81 du 28 mai 1974, pp.4 et 6.

⁴⁷ De mère tutsi (GAUD, M., PORGES, L., «Dix biographies», *Afrique contemporaine*, n°183, 1997, p.93), Kengo fut, au départ, nommé successivement membre permanent du Bureau politique et procureur général de la République en 1976. Président du Conseil judiciaire (y compris le département de la Justice) dès décembre 1977, Kengo était nommé premier ministre pendant la controverse autour de la loi sur la nationalité en 1981. Son premier mandat (1982-1987) correspond à peu près à la victorieuse guérilla qui, dans l'Ouganda voisin, amena Museveni au pouvoir avec une forte participation des réfugiés tutsi rwandais (BERTRAND, J., «Les antécédents ougandais», *Afrique contemporaine*, n°183, 1997, p.32). Le jour même de sa prestation de serment en janvier 1986, Museveni se rendit à Goma pour remercier le président Mobutu de l'appui que le gouvernement de son pays lui avait accordé. Ce mandat fut le plus long après celui de Mobutu (1966-1977). Kengo est le seul, faut-il le souligner, à avoir dirigé 3 fois le gouvernement (Nguz l'a fait deux fois et pour de courtes périodes : les deux dernières de novembre 1988-mai 1990 et juillet 1994-mars 1997. C'est donc lui qui géra la crise des réfugiés hutu du Rwanda et du Burundi avant d'être confronté à la guerre de l'AFDL. Il quitta le pays au lendemain de la prise de Kisangani par les forces de l'AFDL en mars 1997.

événements. Des alliances auraient été parfois nouées contre les Hutu de Rutshuru particulièrement, où le problème d'autochtonie et de pouvoir (coutumier et moderne) est au cœur de toutes les manœuvres politiques⁴⁸; des rivalités tantôt cachées tantôt ouvertes ont surgi entre eux aussi. Les plaintes et charges de Dieudonné Kasonia et Cie (voir note 4) et l'implication des Nande dans les événements du Nord-Kivu par Mgr Patient Kanyamachumbi et Félicien Nzitatira sont le signe de cet antagonisme⁴⁹. Inversement, les Hutu du Bwisha qui étaient aux devants de la scène politique à l'indépendance furent marginalisés. Ils furent pratiquement absents du centre du pouvoir dans les années septante et quatre-vingt alors que les politiciens tutsi de 1960 restaient dans la course et que plusieurs nouvelles figures, réfugiés tutsi en majorité, devenaient les barons du régime: «*A la fin des années 1960, quelques Tutsi parmi les réfugiés de 1959 devinrent des concurrents économiques sérieux des Banande et certains d'entre eux accédèrent à des postes importants de responsabilité dans les affaires de l'Etat*»⁵⁰. Les Rwakabuba⁵¹ (“M. Groupe Rwacico”, “M. Brasimba”, “M. Nyamilima”),

⁴⁸ Eugène MUHIMA fait des Hunde, Nande et Tutsi le gros de la population autochtone [*Un guépier (...)*, pp.4-5] au moment où Antoine Sebagenzi wa Lulenga fait de la majorité des autochtones des Hutu; les Tutsi et Hunde sont présentés comme minoritaires et les Nande les nouveaux arrivants d'après 1945; cf. «Les ethnies du Zaïre sont-elles toutes de nationalité zaïroise? Le cas du Nord-Kivu», *La Référence Plus*, n°846 du 23 septembre 1996, pp.4-6, ou *Hebdo Jua* du 8 juin 1996, pp.5-7. D'autres soutiennent qu'il n'y a aucun Hutu ou Tutsi autochtone, cf. KABUYA, L.S., *Conflits (...)*, *op. cit.*, en dos de couverture. Les tractations pour la transformation du Bwisha de la chefferie coutumière en chefferie-secteur dans les années quatre-vingt et le remodelage du pouvoir dans le territoire de Rutshuru par le régime AFDL/RCD en seraient l'expression.

⁴⁹ KANYAMACHUMBI, P., *Les populations du Kivu*, Kinshasa, 1991, p.9; NZITATIRA, M. F., *Les Migrations, la question ethnique et la réconciliation*, Goma, 14 février 1968, p.7.

⁵⁰ NZITATIRA, M.F., *op. cit.*, p.7.

⁵¹ Cyrpien Rwakabuba est l'homme du Nord-Kivu à être resté le plus longtemps au Bureau politique (1977-1990), au Comité central du MPR (1980-1990) et probablement au Conseil législatif (1965-1996). Il entra dans l'organe dirigeant du MPR l'année même où Bisengimana quittait officiellement la direction du Bureau du président de la République. Il fut le plus influent des autres représentants du Nord-Kivu dans la direction du Parti-Etat dont il présida la Commission de discipline. Lorsque Mobutu descendit à Goma en juillet 1993, il avait eu le privilège, avec Kasuku (“M. ACOGENOKI”), d'être auprès de lui: «*A tous les entretiens que Mobutu a eus avec les autochtones assistait M. Rwakabuba, grand compagnon Tutsi de Mobutu, peut-être pour lui donner l'occasion de suivre toute l'argumentation des uns et des autres*», cité dans GEAD, *Memo sur les affrontements ethniques à Masisi-Walikale*, Goma, décembre 1993, p.1. Cette visite présidentielle a été suivie par des décisions que notre contribution à l'*Annuaire 1998-1999* a brièvement commentées (pp.247-251); voir aussi «Manoeuvres politiques à la territoriale au Nord-Kivu. Qui de Rwakabuba, Kakule Mbahingana, Kasereka Kasai et le général Katsuva succédera à Kalumbo?», *Hebdo Jua*, du 15 mai 1993, p.5. De ces quatre prétendants à la succession du gouverneur nande du Nord-Kivu Jean-Pierre Kalumbo Mbogho (un Tutsi et trois Nande), personne ne put l'emporter. Mais, le “protégé” des Tutsi, Christophe Moto Mupenda, un Kano de Walikale, alors directeur de Région (province), fut nommé gouverneur par le ministère de l'Intérieur dirigé par Kasusula.

Bisengimana (directeur du Bureau du président de la République⁵², “M. Bateau Mulamba”, “M. Plantations Idjwi”, “M. Ferme Osso”), Ngirabatware (“M. ONPTZ”, “M. Théki”), Gahiga (“M. Zombi”, “M. KM”, “M. Hôtel Grands Lacs”), Miko Rwayitare (“M. Télécel”, “M. Radio Star”), Pascal Munyampirwa alias nouveau riche (“M. ATELMEKI”), Rwabukamba Antoine (“M. Librairie et Imprimeries Les Volcans”), Tabura Sebirezi (“M. Transport des containers”), le duo de Rushinga (“Karahamuheto et Rujugiro”), ... sont bien connus pour leur rôle dans la politique du Kivu et/ou du Zaïre. Le clivage entre les défenseurs de la “tribu *munyarwanda*”⁵³ et les partisans de l’appellation Hutu-Tutsi⁵⁴, la protestation de quelques Hutu contre la nomination de trois Tutsi et un Hutu (beau-fils et beau-frère de Tutsi) au Comité central du MPR en 1980, la rivalité entre la MAGRIVI (une mutuelle tribale hutu) et UMOJA/UBUMWE (une mutuelle tribale tutsi à chapeau hutu) depuis 1980, sont autant de faits qui résultent et illustrent le grand écart entre la percée politique et socio-économique des Tutsi et le recul quasi proportionnel des Hutu dans ce double domaine. Il s’agit là d’une preuve que la cohésion interne au groupe Banyabwisha ou Banyarwanda était fortement entamée ou était de façade dès les années septante, la lutte Hutu-Tutsi se faisant de manière beaucoup plus subtile qu’au cours des deux décennies suivantes.

Dans le cas des élections, l’enjeu était l’identification de ceux qui étaient qualifiés pour élire ou être éligibles. D’où la tendance à gonfler le nombre des étrangers. Rutshuru, Goma et Masisi furent toujours visés. Prenons un exemple concret. En liant la densité d’occupation foncière au Nord-Kivu aux déplacements massifs de populations, Mafikiri Tsongo écrit:

Plus tard, Moto Mupenda fut obligé de s’en défendre. Cf. LUKEBA, M.G., «Nord-Kivu: Moto Mupenda ne roule pas pour les Banyarwanda», *Hebdo Jua*, 24 juin 1994, p.6.

⁵² Il fut nommé, par l’ordonnance n°69-096 du 8 mai 1969, directeur du Bureau du président de la République. En cette qualité, il «*assure la direction, la coordination et la surveillance de l’ensemble des services de la Présidence, administre le personnel et veille au maintien de la discipline, prépare les dépenses et les comptes du Bureau, ordonnance les dépenses et surveille les deniers et la comptabilité des matières*» (art. 6). Il faut y ajouter les compétences de ce Bureau spécifiées dans l’article 2: «*assister le Président dans l’exercice de ses fonctions, étudier toutes les questions lui soumises par le Président, proposer au Président les mesures qu’il juge nécessaires ou opportunes, examiner les propositions émanant de différents départements ministériels*»; cf. MC, I, n°10 du 15 mai 1969, pp.396-400. Remplacé par Nimy Mayidika Ngimbi en 1977 (ZA, n°114, avril 1977, p.252), Bisengimana se lança après dans le business des ordinateurs; cf. LUBUNGA, B.O., «Bisengimana: la micro-informatique peut apporter des solutions à la crise actuelle», *Hebdo Jua*, n°410, du 16 au 21 mars 1991, p.9.

⁵³ NGABU, F., «Massacres de 1993 dans les zones de Walikale et Masisi», *Dialogue* n°192, août-septembre 1996, p.45.; *Nous sommes de la famille de Dieu. Lettre pastorale: Pâques 1998*, 11 avril 1998, pp.4-5.

⁵⁴ SEBIKALI, C. et NYABIRUNGU, M.S., «Lettre à Mgr Ngabu après un rendez-vous manqué. Kinshasa, 28 janvier 1992», *Amahindure*, n°8, juin 1992, p.12.

«Le recensement de 1970 dénombrait déjà 335.180 Ruandais au Zaïre, regroupés principalement au nord du lac Kivu dans les zones de Masisi (193.916 habitants) et Kalehe (23.328 étrangers sur une population totale de 186.272 habitants). Cette population était constituée à 75% d'immigrés clandestins et de réfugiés politiques»⁵⁵. Si l'on tient compte de cette affirmation, on a des difficultés à penser que la communauté hutu ou, selon le professeur Ndesho, de Hutu-Tutsi transplantés (mot que certains voudraient voir rayé du langage), ait été forte de 500.000 à 700.000⁵⁶ à la veille de l'afflux des réfugiés hutu en juillet 1994. Pour le cas spécifique de Masisi, ce paramètre démographique hutu a toujours inquiété les minorités hunde, nyanga, tembo, tutsi qui ont, par moment si pas toujours, accordé leurs violons pour les tenir au second rang. On pourrait se référer aux élections législatives de 1977 où seuls les Tutsi et Hunde sont passés et ont représenté cette zone au Conseil législatif. La guerre de l'AFDL et la mise en place de la territoriale contiennent d'autres indices; par exemple, l'année passée, le gouvernement était occupé par un Tutsi et deux adjoints (un Tembo et un Nyanga), alors que le chef-lieu du territoire de Masisi était confié à un Hunde et deux adjoints (un Tembo et un Hutu du Bwisha)⁵⁷. Le nombre des Hutu et le problème de la nationalité ont été à la base des tensions qui ont précédé toutes les élections. Les dernières furent celles qui ont conduit à l'annulation des élections de 1987 et à l'identification de la population (1991), autrement appelée "identification des nationaux", qui a été plus une opération de règlement de comptes qu'une véritable opération pré-électorale, c'est à dire un recensement à partir duquel on répartirait objectivement les sièges. En l'absence de statistiques démographiques fiables⁵⁸ et à cause du flou sur le problème très sensible de la nationalité, il a toujours existé trop de zones d'ombre à chaque élection, fut-elle de formalité. Le tableau 3 contient

⁵⁵ MAFIKIRI, T., «Mouvements de population, accès à la terre et question de la nationalité au Kivu», MATHIEU, P., LAURENT, P.-J., WILLAME, J.-C., *Démocratie, enjeux fonciers et pratiques locales en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1996, p.184.

⁵⁶ «Document en exclusivité. Amnesty: poignant témoignage d'un agent. Les corps jetés dans des fosses communes par la tête», *Le Soft*, n°614, mercredi 26 février 1997, p.7; NDESHO R., «La nationalité de la population zaïroise de l'expression Kinyarwanda au regard de la loi du 29 juin 1981», *Dialogue* n°192, août-septembre 1996, p.10.

⁵⁷ MARYSSE, S., REYNTJENS, F., *L'Afrique des Grands Lacs, Annuaire 1998-1999*, Paris, L'Harmattan, Annexe 3, pp.400 et 402.

⁵⁸ OBOTELA, R.N., «Problématique des rôles électoraux au Zaïre», *Zaïre-Afrique*, n°262, février 1992, pp.85-95; LUBUNGA, B., «Agitation autour de l'identification des étrangers», *Hebdo Jua*, n°409 du 26 janvier au 2 février 1991, pp.2 et 19; n°410, 1991, p.18. Concerne: la position des partis politiques du Nord-Kivu. Pour la position de la communauté hutu de Kinshasa du 22 février 1991, sur l'opération de cette identification au Nord-Kivu, voir *Amahindure*, n°8, juin 1992, pp.2-8; NTIRUMENYERWA, K.G., «Identification des nationaux: Zaïrois, défendez vos droits», *Amahindure*, n°8, juin 1992, pp.8-11.

quelques résultats électoraux dont on peut tirer les éléments de conclusions ci-après.

Les Nande, regroupés au sein de l'AWABELO et associés au cartel de la CONACO dès le congrès de Luluabourg du 7 au 20 février 1965⁵⁹, étaient sortis des élections législatives d'avril 1965 avec une écrasante majorité au Nord-Kivu: 4 sièges sur 6 pour l'AWABELO au Sénat, 7 sièges sur 9 à la Chambre des représentants et 21 sièges sur 35 à l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu.⁶⁰ Ils dominèrent la Deuxième Législature (1965-1967)⁶¹ au moment où leurs rivaux Banyabwisha représentaient quelques petites formations politiques de Bukavu et Goma comme l'ASCCO, le PANACO et le FROCONKI. Ceux-ci entamaient la Deuxième Législature dans une position fragile aussi bien dans les deux territoires de Goma et de Rutshuru que dans la province. Les Nande retinrent la majorité parlementaire en 1970 et la maintinrent jusqu'en 1997. En 1977, tous les représentants de la province au Conseil législatif étaient, à l'exception de René Ndeze (seul Hutu), des Nande, Hunde, Nyanga/Kano et Tutsi. Seule la contestation de ce qui fut perçu comme hégémonie tutsi à partir de 1980 et la nouvelle loi sur la nationalité de 1981 ont ouvert encore la voie à quelques Hutu du Bwisha au Conseil législatif et au gouvernement. Ici on notera le retour de Marcel Bisukiro comme premier président de la nouvelle Assemblée provinciale du Kivu (1982-1985); il fut remplacé par Sekimonyo wa Magango (1985-1987), président de la Mutuelle UMOJA depuis sa création en 1980. Il quitta Bukavu pour Goma lors de la nouvelle scission de la province du Kivu et au retour de la province du Kivu en 1987. Il resta président de l'Assemblée régionale du Nord-Kivu jusqu'en 1992 quand il intégra le gouvernement Nguz à Kinshasa. Ce poste fut occupé par Paluku Live Live Kyaka (Nande). En dehors de ce cercle du leadership d'Umoja, il était quasi impossible à un autre Hutu de percer politiquement. Ceux qui voient une collaboration entre le couple UMOJA-DSN et la MAGRIVI dans la guerre de Masisi de 1993 ignorent ou feignent d'ignorer ses vrais tenants et aboutissants et les profonds clivages qui séparaient les deux camps.

L'autre aspect important que P.I. Ngondo a relevé est que le chiffre de la population électorale et éligible a été parfois manipulé en exploitant la loi électorale. En 1970, l'on exigeait un député pour une population de 50.000 habitants, étrangers non compris, et un autre supplémentaire pour une tranche de 25.000 habitants ou plus⁶². Quant à l'article 7 de l'ordonnance-loi n° 87-002 du 10 janvier 1987, il stipulait ce qui suit: «*un commissaire du peuple*

⁵⁹ GERARD-LIBOIS, J., VERHAEGEN, B., *Congo, 1965*, p.216.

⁶⁰ GERARD-LIBOIS, J., VERHAEGEN, B., *Congo, 1965*, pp.225-231.

⁶¹ Mobutu avait suspendu le Parlement en 1967 en attendant d'en ouvrir une autre taillée sur mesure en 1970.

⁶² MC, I, n°9 du 1 mai 1970, p.9 (article 4 de l'ordonnance-loi n°70-026 du 17 avril 1970).

pour 200.000 habitants, étrangers non compris; tout multiple de 200.000 habitants donne droit à un siège; toutefois, toute fraction supplémentaire de population égale ou supérieure à 100.000 habitants donne droit à un siège supplémentaire»⁶³. Il est en tout cas impossible qu'un territoire comme Masisi qui, en 1970, avait 193.916 habitants dont 75% d'étrangers selon Mafikiri ou 273.920 Congolais contre 193.428 étrangers selon le père de Saint-Moulin⁶⁴ et, en 1987, 249.971⁶⁵, ait pu donner deux députés en 1970. Et pourtant cette zone a été toujours représentée exclusivement par plus de 2 députés hunde (une faction qui atteint à peine 4% de la population), à l'exception de la Quatrième Législature qui a vu Gatariki Ntwali (Tutsi) devenir député, Rugenera et Nzabara (Hutu) suppléants. Oui, des querelles de chiffres, il en exista tout au long du régime Mobutu. Celles-ci ont été exploitées à des fins électoralistes non pas seulement à Masisi, mais sur toute l'étendue de la province. En 1960, Masisi et Lubero avaient le même nombre de sièges à l'Assemblée provinciale: 7 contre 6 pour Beni, 5 pour Rutshuru, 2 pour Walikale et 1 pour Goma⁶⁶. La population de Masisi, recensée à des fins électorales en 1982 (260.361 habitants) et en 1987 (249.971 habitants, contre 478.450 habitants en 1984)⁶⁷, était fortement réduite. Par contre, celle de Lubero, Beni et Rutshuru semble avoir été démesurément gonflée car accréditée respectivement de 568.570 habitants, 509.767 habitants et 296.282 habitants en 1982⁶⁸. Lorsque l'on ne jouait pas, pour exclure les Hutu ou Hutu et Tutsi des élections, sur l'effectif démographique de la zone de Masisi comme en 1982 et 1987 (une zone étant une circonscription électorale), on considérait la sous-région (ex-district) comme la circonscription électorale. Tel fut le cas en 1970 et en 1977⁶⁹.

4. LA DYNAMIQUE AFDL/RCD ET LES ENJEUX POLITIQUES ET DEMOGRAPHIQUES D'AUJOURD'HUI

Deux créations d'inspiration extérieure⁷⁰, l'AFDL et le RCD, symbolisent ce qu'il conviendrait d'appeler l'aboutissement de quatre

⁶³ OBOTELA R.N., «Problématique...», *op. cit.*, p.86.

⁶⁴ DE SAINT MOULIN, L., *Congo-Afrique* n°47, août-septembre 1970, p.303.

⁶⁵ NGONDO, P.I., «Chiffre...», *op. cit.*, p.239.

⁶⁶ MC, I, n°12 du 21 mars 1960, pp.890-893.

⁶⁷ NGONDO, P., I., «Chiffre ...», *op. cit.*, pp.239 et 242.

⁶⁸ JO, I, n°8 du 15 avril 1982, p.65.

⁶⁹ MC, II, n°23 du 1er décembre 1970, pp.772-773; JO du 16 août 1977, pp.523-526.

⁷⁰ MAGABE, J.-C., *La situation socio-politique au Sud-Kivu après l'agression du 2 août 1998*, Bruxelles, décembre 1998, p.3; DE VILLERS, G. et OMASOMBO, T., «L'AFDL à la conquête du pouvoir (octobre 1996-mai 1997)», *RDC-Chronique politique d'un entre-deux guerres*, Cahiers du CEDAF, n°35-36, 1998, p.19. Chacune de ces deux organisations a pris naissance quelques semaines après le déclenchement de la guerre.

décennies de luttes inter-ethniques et le point de jonction entre les enjeux locaux et les intérêts économiques, politiques et démographiques régionaux. La particularité des enjeux politiques et démographiques aujourd'hui, par rapport aux années antérieures, ne peut pas être analysée en dehors du régime AFDL/RCD. Ordre tutsi à dosage pluri-ethnique calculé, le régime AFDL/RCD poursuit l'exécution de son programme suivant trois axes.

L'axe nord (Lubero-Beni) tient sa particularité à la fois à l'histoire et à la géographie. Tournée plus vers Kisangani que vers Bukavu, cette région de Lubero et Beni a fait partie de la Province orientale jusqu'au début des années cinquante. Depuis son intégration dans les provinces du Kivu et du Nord-Kivu, elle a été toujours tiraillée entre deux pôles. Il s'agit, d'une part, d'une autonomie vis-à-vis de la capitale provinciale à Bukavu et du district à Goma. L'expression le "Grand Nord" utilisée parfois par humour, fait songer à l'imposante population homogène des Nande avec des ramifications en Ouganda et à la puissance économique et politique que ne représentaient pas les autres territoires de la province. Le souci des Nande de s'imposer à Goma et dans le territoire de Rutshuru fut, d'autre part, une préoccupation permanente. C'est pour cela que Goma et Rutshuru furent le champ d'affrontements entre la MAGRIVI et le KYAGHANDA que la DCF/Nyamwisi aurait exacerbés depuis 1992. La prise en compte de cette donnée est la clé pour la levée d'une partie du voile qui entoure le phénomène des milices dans le couloir Bwisha-Kanyabayonga-Ikobo-Bwito (carte n°1). Ces éléments sont aujourd'hui exploités de manière différente. Ils sont mis à contribution par ceux qui, de Kampala et au sein du RCD, cherchent à évoluer en marge de l'influence de Kigali ou à jeter les bases d'une éventuelle fédération avec l'Ouganda. Le conflit entre le RCD/Wamba et le RCD/Ilunga et le désaccord au sein de la communauté nande entre les partisans de/et les opposants à la nouvelle province du Kibali-Ituri, sont révélateurs des problèmes liés à ces nouveaux enjeux. Le régime de Kigali et ses alliés à Goma sont, par contre, en guerre larvée contre la puissance nande. L'évolution des événements au Nord-Kivu depuis 1993 offre des éléments éclairants. A titre d'exemple, prenons un cas très clair: la composition de l'équipe de la territoriale. En comparant l'équipe Kalumbo à celle de Kanyamuhanga (Tableau 4), on constate le monopole des Nande en mars 1993 d'un côté et celui des Tutsi en 1997 de l'autre côté, –ces deux ethnies qui, sous Mobutu, avaient renforcé leurs positions. Si nous tenons compte du fait que les deux fois que les Nord-Kivutiens ont eu à diriger leur province (1963-1966 et 1992-1996), ce sont les Nande qui étaient au premier plan, l'ordre AFDL/RCD apparaît comme un coup d'Etat contre ces derniers et un moyen musclé pour le remodelage de la carte démographique, politique et économique. Affaiblir la position des Nande à Goma et dans les autres territoires de la Province (Masisi, Walikale, Nyiragongo et Rutshuru) serait

aussi à l'agenda. L'idée de l'intégration régionale, qui est présentée aujourd'hui, par certains milieux politiques, d'intellectuels et d'affaires, comme une panacée pour les crises nationales et locales, n'est pas sans lien avec ces préoccupations.

L'axe Rutshuru occupe une place particulière. La lutte pour l'autochtonie et le pouvoir coutumier et moderne y a toujours été la source des déchirements entre les Hutu, Tutsi, Nande et Hunde⁷¹. Etant donné que le pouvoir coutumier, incarné par la famille Ndeze depuis 1920, était contrôlé, pour la quasi totalité, par des Hutu, l'enjeu est de briser ce monopole. On le voit à travers les nouvelles nominations opérées au sein du territoire depuis que, en novembre 1996, l'ancien chef de cité, Kamanzi (Tutsi), a été promu administrateur territorial et Léonard Kanyamuhanga (Tutsi), gouverneur du Nord-Kivu. A cet égard, ce qui se passe dans le groupement de Jomba est le modèle du nouvel ordre voulu dans le Bwisha. Dans ce contexte nouveau, la controverse démographique resurgit. Les Nande s'estiment égaux ou majoritaires étant donné les massacres perpétrés contre les Hutu pendant les trois dernières années: «*Les Hutu forment 30%-40% de la population au Rutshuru; les Nande à peu près le même pourcentage, du moins avant les massacres APR/AFDL en 1996/97 qui étaient dirigés principalement contre les Hutu*»⁷². Les Hutu du Bwisha ont réagi aussitôt contestant évidemment ce qu'ils considéraient comme une fausse allégation et, surtout, l'accusation de «collusion avec les Tutsi de l'APR/RCD au détriment des Congolais». Cette accusation survient alors que d'autres sources font état plutôt d'une collaboration des Nande avec les Tutsi de l'AFDL. C'est le cas du *Mémoire du peuple Nande*⁷³ et du rapport d'un témoin oculaire, signé sous un pseudonyme et dont voici un extrait: «*Le mardi 29 octobre 1996: vers 7h00 du matin Rubare est pris par les rebelles qui venaient de passer 4 jours à 1 km de là dans un domaine des Italiens de l'organisation Mondo Giusto. Il faut encore courir (militaires et civils). Remarquez que je n'étais pas très libre de mes mouvements mais j'ai constaté ceci: le peuple Nande de Rubare était en étroite collaboration avec les rebelles et les militaires de leur pays et c'est à partir de là que certaines variables de la guerre me sont devenues claires*»⁷⁴. A-t-on évolué réellement de l'alliance entre Nande et Tutsi dans l'APR/AFDL vers l'alliance Hutu-Tutsi dans l'APR/RCD? «Après la guerre, la guéguerre», entend-on parfois. Cette nouvelle escalade des demi-mots et des non-dits entre Nande et Hutu ne sert, pour le moment, ni un groupe ni un

⁷¹ SEKIMONYO, W.M., «Le dialogue intercongolais du Nord-Kivu s'impose», *La Référence Plus*, 13 mars 2000, p.1; LUKEBA, B.M.G., «Nord-Kivu: Que dire de la mini-conférence sur la paix de Ruthuru (Kiwandja du 25 au 27 avril 1996)», *Hebdo Jua*, 18 mai 1996, p.9.

⁷² *Nouvelles du Kivu*, 27 mai 1999.

⁷³ KASONIA, K.D., et al., *Mémoire (...)*, op. cit., pp.3-4.

⁷⁴ *La guerre comme spectacle*, s.n., s.e., Nairobi, 7 juin 1999, p.9.

autre dans ce petit territoire enclavé entre les volcans et contigu à Bufumbira (Ouganda).

L'axe Masisi (plus les régions contiguës de Walikale et de Kalehe) est "l'enfer" de la province. La carte n°2 en annexe donne les limites de cette région qui, depuis mars 1993, est le grand foyer de "nettoyage" ethnique systématique dont on a cependant parlé le moins, et ceci surtout depuis l'avènement de l'AFDL/RDC. Ce "nettoyage" est un enjeu de taille que les différents acteurs présentent différemment. Ils rivalisent en comptant non pas les vivants, mais les morts. Et ici encore, les données divergent, les unes plus vagues, que les autres et tout le monde se présente comme victime. Le mot *wametumaliza* (on nous a exterminés) qu'on entend dans la bouche de toutes les ethnies est souvent utilisé, d'après certains auteurs, "pour justifier les massacres commis par les gens de sa propre ethnie"⁷⁵. On a l'impression d'être en face d'une vaste opération médiatique où la réalité transparaît à peine. D'où cette lamentation d'un interlocuteur du lieu: "Dans le contexte de chez nous, tous les morts, milliers soient-ils, sont toujours réduits à un".

Ce qui est relégué au second plan, dans cette guerre militaire, politique, économique et médiatique, est la vision qui tendrait à considérer tout cet axe de Masisi et ses environs (y compris Rutshuru) comme le prolongement naturel et démographique du nord du Rwanda et du sud-ouest de l'Ouganda. Le contrôle de ce vaste espace serait le nerf de la "politique de prévention du génocide". Tout en portant une ombre sur les vrais enjeux locaux, l'application de cette politique est lourde de conséquences humaines que la controverse des chiffres ne peut, en aucun cas, élucider. Leur élucidation devrait provenir d'une enquête minutieuse sur les dégâts humains causés non pas à partir de 1993 comme certaines voix l'ont laissé entendre, mais bien à partir de 1967, en établissant les responsabilités de toutes les chaînes de commandement dans l'administration coutumière et politico-administrative, judiciaire, militaire et sécuritaire, comme de toutes les autres instances censées y avoir détenu une parcelle d'autorité (Eglises, ONGD, organisations auxiliaires du MPR, partis politiques) et de toutes les mutualités tribales. C'est

⁷⁵ NGABU, F., *Session pastorale du diocèse de Goma (29-30 décembre 1997)*, Goma, 6 février 1998, p.2. Pour plus de détails, lire les documents suivants: MBONYINKEBE, S.D., «Le drame des Zaïrois d'expression Kinyarwanda au Kivu», *Au Cœur de l'Afrique*, n°3-4, 1996, pp.575-581 (victimes:Tutsi); KANYAMACHUMBI, P., *Les conflits ethniques et le mythe bantu en Afrique interlacustre. Un arbre qui cache la forêt*, Rome, juin 1997 (victimes: Tutsi); PANADI, *Contestation de la nationalité zaïroise et massacres des descendants des transplantés au Nord et au Sud-Kivu en République du Zaïre*, Kinshasa, 4 juillet 1995 (victimes: Hutu et Tutsi); MUHIMA, E., *Génocide pour un Hutuland?* Kinshasa, avril 1996 (victimes: Hunde, Nyanga, Tembo); GROUPE SEJEMA, *Les oubliés de l'autre génocide*, Kinshasa/Goma, 1999 (victimes: Hutu); GRANDE VISION, *La situation dramatique des droits de l'homme sous la rébellion du RCD*, 1999, p.3 (victimes en territoire de Rutshuru: Nande et Tutsi).

aussi cette seule approche qui permettra de bien comprendre et faire comprendre l'origine et le développement du phénomène des "milices" et les actions du FPR dans cette contrée pendant les sept dernières années.

5. CONCLUSION: "BACKWARDNESS AND CHALLENGE"

A partir de données éparses et parfois fragmentaires, nous avons essayé d'analyser les contours du slogan "Nous, nous sommes autant et, malgré cela, nous sommes défavorisés" dans les grands moments de l'histoire du Nord-Kivu. A cet effet, nous sommes partis d'une phase charnière, celle où les Congolais, sortis fraîchement du statut de simples sujets, s'efforçaient, non sans peine et maladresses⁷⁶, d'appliquer les leçons de la démocratie. Les règles du jeu entre la majorité et la minorité politiques instituées par une Commission *ad hoc*, mise en place à l'issue de la table ronde belgo-congolaise⁷⁷, ont, au départ, inspiré les discours et pratiques politiques. L'exercice de ce jeu a été, malheureusement, de courte durée (1960-1962) à cause d'une grave crise au sein de la majorité (les trois CEREAs et le MNC/L); il n'empêche qu'il a démontré la capacité des politiciens "néophytes" du Nord-Kivu à "jouer au renard et au lion" pour se tailler une place au soleil et se maintenir dans les méandres du pouvoir local et/ou national. La descente aux enfers des partis politiques de la première heure (MNC/L et CEREAs) a bouleversé les données. En faisant prévaloir le réalisme, les politiciens ont tourné le dos à l'idéalisme et à l'idéologie pour se retrancher dans le labyrinthe ethnique. Depuis lors, les règles de jeu ont été faussées et la compétition politique totalement viciée. Pendant que les Banyabwisha étaient ballotés entre les deux provinces du Kivu central et du Nord-Kivu et empêtrés dans une "crise de ménage" au Bwisha, les Nande créaient un parti politique ethniquement homogène, l'AWABELO. Celui-ci émergea comme le seul grand parti politique aux élections législatives de 1965. Dans le contexte où la

⁷⁶ Les uns ont péché par excès d'idéalisme, les autres par excès de réalisme. Moïse Tshombe n'écrivait-il pas, en 1965, pour se dédouaner des tendances séparatistes et justifier sa conversion soudaine au nationalisme: «*Les ennemis de l'Afrique et de l'homme noir sont parvenus à nous pousser à nous exterminer pour mieux exploiter nos richesses sans nous-mêmes, sous prétexte qu'un tel communiste, un tel autre est capitaliste, etc...alors que dans tous ces pays pullulent les partis communistes dont les représentants que l'on rencontre dans toute la hiérarchie de la vie communautaire circulent en toute sécurité... En transformant la CONAKAT/Léo en CONACO, nos intentions ont été pures, notre lutte honnête et... nous avons utilisé la voie du réarmement moral pour faire de ce parti un véritable regroupement de salut public*», GERARD-LIBOIS, J., VERHAEGEN, B., *Congo, 1965*, p.81.

⁷⁷ «Arrêté ministériel du 7 mars 1960 créant une commission politique auprès du ministère du Congo Belge et du Ruanda-Urundi», *MC*, I, n°12 du 21 mars 1960, p.807; «A.R. du 7 mars 1960 portant nomination des membres de cette commission et prenant ses effets à partir du 21 février 1960», *MC, idem*, p.808.

référence était ethnique et régionale (Lubero et Beni) et où le gouvernement provincial du Nord-Kivu était dirigé par un originaire de Lubero, Denis Paluku (1963-1966), la victoire électorale de l'AWABELO changeait du coup la configuration politique au Nord-Kivu. Au moment où, dans le Masisi, la querelle des chiffres (effet de la psychose du nombre)⁷⁸ et l'affrontement inter-ethnique ("minorité" versus "majorité" numériques, voire sociales et culturelles) radicalisaient les points de vue et accroissaient la polarisation ethnique, les Nande aiguisaient leur conscience ethnique et politique (cf. la devise «*mpaka siye*», c'est-à-dire "nous seuls" ou "toujours nous") et consolidaient leur position à Goma. Coïncé entre le "Grand Nord" et Goma, Rutshuru devint le principal enjeu de la conquête socio-politique et les Banyabwisha, élite intellectuelle et politique de l'époque, les premiers rivaux.

Le "système MPR", qui succéda au système démocratique et dura 30 ans, a fait du Zaïre une jungle. Pour s'y frayer un espace et s'y tailler une bonne place, bien de stratégies ont été appliquées. Sans nous appesantir sur les détails de ces stratégies, nous avons pu montrer que les Tutsi et Nande y ont mieux réussi que les autres. Se recrutait parmi eux l'essentiel de l'équipe locale promue à des postes importants dans la direction des affaires de l'Etat. Ils constituèrent donc une majorité sociale et politique. La "guerre des chiffres" mise en avant par les uns et les autres pour réclamer une plus grande représentativité, peut s'entendre essentiellement comme une lutte de leadership et de préséance. La revendication des Tutsi et celles des Hutu, ont-elle la même signification dans la mesure où les uns ont réussi à occuper un grand espace politique et économique tandis que les autres, y compris les Hutu du Bwisha qui ont été au premier plan de la politique provinciale et nationale, perdaient quasi proportionnellement du terrain? Nous y répondons par la négative, et ce, pour deux raisons majeures: primo, la coalition des Tutsi avec les autres minorités dans beaucoup de cas (comme par exemple les élections de 1977, la guerre de l'AFDL et la mise en place de la territoriale par l'AFDL et le RCD), et, secundo, leur rapprochement avec les Hutu dans des revendications de type émotionnel (ex-nationalité), tout en présentant ces derniers dans les médias comme la source de leurs malheurs. Le caractère ambigu de ce mariage a été fort critiqué par Paluku Live Live Kyaka⁷⁹. Quant

⁷⁸ L'affaire du Gishari ralliait les Tutsi de la place et les réfugiés du Rwanda (concentrés à Bibwe et Ihula et «infiltrés dans les couches de la population rurale et citadine»). Ce ralliement s'expliquait par trois facteurs: le partage d'un même sentiment de frustration consécutif à la perte du pouvoir (Gishari/Masisi et Rwanda), la montée de la "rwandophobie" et la peur de la contagion du modèle révolutionnaire rwandais, dont le succès des Hutu du Bwisha aux élections de 1960 était un signal. Pour ces Tutsi, l'enjeu de la guerre de Masisi s'accommodait certainement mal avec celui que concevaient les Hunde, Nyanga, Tembo et Hutu (analphabètes pour la plupart).

⁷⁹ PALUKU, L.L.K., «Question de la nationalité: l'autre face d'une réalité», *Graben*, n°20 du 20 au 22 juillet 1993, p.6. Cet article disait que, tout en n'ayant pas la même vision, les Hutu et

à ceux qui constituent le maillon faible de la lutte politique, les Hunde et Hutu de Masisi, ils ont continué à s'entredéchirer et à se fragiliser davantage. L'alliance occasionnelle avec les Tutsi (minorités numériques) n'a pas permis aux Hunde, malgré le maintien des Hutu dans la subordination politique, de peser lourd dans le domaine politique et économique. Cette alliance a toujours été en faveur des premiers. Les Hutu ayant été considérablement affaiblis sur tous les plans depuis la guerre de l'AFDL, c'est l'autre groupe majoritaire, numériquement⁸⁰, politiquement et économiquement, les Nande, qui serait dans le collimateur du RCD/Goma. L'affaire "Mgr Kataliko" est la phase cruciale. Il n'y a donc pas de doute que, tant du côté de la majorité que de celui de la minorité, "le nombre est la seule référence de l'action politique"⁸¹ au Nord-Kivu.

Un mot pour terminer. Le mal permanent du Nord-Kivu se résume en ces quelques mots: "Nous sans les autres" ou encore "Les autres sous nos bottes". Les Nord-Kivutiens sont-ils disposés à sortir de ce guêpier? Si oui, en ont-ils les moyens vu le contexte régional et international actuel? Tel est le nœud du problème dans cette province qui est au cœur de la crise de ce que l'auteur de *La guerre comme spectacle* appelle "ce géant gosse" de l'Afrique des Grands Lacs.

Anvers, juin 2000

Tutsi brandissaient officiellement l'*ubumwe* (unité) alors que sur terrain, dans la guerre de Masisi, ce sont les Hutu qui mouraient. Ce constat par le président de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu se fait pratiquement dans les mêmes termes que ceux du ministre de l'Intérieur, Antoine Mihio, en 1963. Réagissant au discours de Denis Paluku sur les troubles de Masisi, ce dernier concluait: «Tous les documents que j'ai montrés que ce sont les Hutu qui souffrent. En tant que ministre de l'Intérieur, je vous demande de prendre des mesures appropriées. Beaucoup de Hutu meurent», cité dans BUCYALIMWE, M., "Land, Power and Ethnic Conflict in Masisi, 1940's-1994", *The IJAHIS*, Vol.30, 3 (1997), p.522.

⁸⁰ Pour rappel, les Nande se donnent le chiffre de 60% de la population, quand le groupe dit Hutu-Tutsi et Mgr Faustin Ngabu en font des ex-aequo avec les Hutu (40%) ; cf. NGABU, E., *Massacres (...), op. cit.*, p.38.

⁸¹ MUHIMA, E., *Génocide (...), op. cit.*, p.9.

Tableau 1: Représentants du Nord-Kivu dans les institutions provinciales, nationales et les commissions ad hoc (1958-1966)

Nom de l'institution ou de la commission	Hunde	Hutu	Nande	Nyanga	Tutsi	Kumu, Kano Tembo, Shi	Observations
1. Délégation congolaise à l'Exposition universelle de Bruxelles (1958)	-	1	-	-	-	-	Daniel Ndeze représentait, avec Mpozi, l'autorité coutumière du Kivu
2. Délégation congolaise à la Table ronde politique de Bruxelles (21 janv.-21 février 1960)	-	1	-	-	-	-	Marcel Bisukiro (CERE). Deux Hutu, Bisukiro Marcel et Bahizi Gervais (ARP), et un Nyanga, Alexandre Mahamba (MNC/L).
3. Délégation congolaise à la Table ronde économique de Bruxelles (avril-mai 1960)	-	2	-	1	-	-	Alexandre Mahamba.
4. Commission Voghel	-	-	-	1	-	-	Personne aussi du Nord-Kivu dans la commission politique mise en place le 7 mars 1960.
5. C.E.G.C. et C.E.P.K.	-	-	-	-	-	-	Gervais Bahizi (diplomate), Bisukiro (ministre du Commerce extérieur), Mahamba (ministre des Affaires foncières).
6. Gouvernement central à Léopoldville - gouvernement Lumumba (30/6-5/9/1960)	-	2	-	1	-	-	Bisukiro et Mahamba y conservent les mêmes fonctions.
- gouvernement Iléo (5-14/1960)	-	1	-	1	-	-	
- collège des commissaires généraux (14 septembre 1960-12 février 1961)	-	-	-	-	-	-	
- gouvernement provisoire d'Iléo (12 février-1 août 1961)	-	-	-	1	-	-	Mahamba (min. des mines, terres et énergie); Bisukiro rallia le gouvernement Gizenga à Stanleyville avec le même poste en janvier 1961.
- gouvernement Adoula (1 août 61-10 juillet 64)	-	2	1	1	-	-	Mahamba avec les mêmes fonctions, Bisukiro avec les mêmes fonctions (2/8/61-3/7/62), Alphonse Kambale (Nande, CERE), S.E. à l'intérieur, Gervais Bahizi, Conseiller d'ambassade.
- gouvernements Tshombe, Kimba et Mulamba (10 juillet 64-26 octobre 64)	-	-	-	-	-	-	Sans être membre du gouvernement Kimba, Mahamba fut pendu avec ce dernier, Anany et Bamba en 1966 (les «pendus de la Pentecôte»).
7. Gouvernement provincial du Kivu à Bukavu/Gvt Miruho (30 juin 60-12 mai 62) (a)	1	1	3	-	3	1	Bénézet Moley (Hunde, CERE, vice-président provincial et ministre de l'intérieur), Denis Paluku (Nande, CERE, Minagri), Sylvestre Kahindo (Nande, CERE, Minsanté), Cyprien Rwakabuba (Tutsi, CERE, MiniEns.), Jean Kwiyereka (Tutsi, CERE, min.Finances).
8. Gouvernement provincial du Nord-Kivu - à Kirotshe/gvt Moley (14 août 62-63)	3	2	3	2	-	-	Moley (Hunde, CERE, Gouverneur), Janvier Kahindo (Nande, CERE, président de l'AP).
- à Goma/ gvt Paluku (1963-1966)	2	2(b)	4	2	-	-	Paluku (Nande, CERE, Gouverneur), Antoine Mwibiritisa (Hunde, CERE, président de l'AP).

9. Comité d'urgence/Goma et Rutshuru (1965)	1	-	-	-	1	-	Herman Habarugira (Tutsi, CERE, membre), Antoine Mwibitisa (Hunde, CERE, membre). Ce comité, présidé par Godefroid Munongo (Minister) et secondé par Pierre Mbaki, resta opérationnel jusqu'à l'intégration de ces deux territoires dans la province du Nord-Kivu.
10. Parlement : 1 ^{re} Législature (3 juin 60-30 juin 64)-Assemblée provinciale - Chambre des représentants	3	8	13	1	2	1	18 du CERE contre 3 du MNC/L; Jean Miruhu du Sud du Kivu était sur la liste du CERE Nord-Kivu à Goma.
	-	6	4	-	1	-	8 du CERE; Joseph Midiburo (Hutu, CERE, vice-président) fut élu président de la Chambre à la 6 ^{ème} session parlementaire le 15/3/1963 comme candidat de l'opposition contre celui du gouvernement, M. Dombo.
- Sénat	1	4	2	1	-	-	6 du CERE.
11. Commission constitutionnelle de Luluabourg (1964)	4	2	1	1	-	-	Membres effectifs : Buunda R (Hunde), Kainda A. (Hunde), Nzabonimba A (Hutu), Paluku D (Nande) et Kibira T. (Hunde); Suppléants : Rwakahuba C. (Tutsi), Kabingwa, F. (Hutu) et Kioma B. (Hunde). (c)
12. Deuxième Législature (1965-...)							Voir le tableau n° 2.
TOTAL	15	34	31	13	7	1	Parfois ce sont les mêmes personnes reprises car renommées plusieurs fois ou reprises comme ministres ou parlementaires à la fois.

Notes:

- (a) J'ai inclus, dans le gouvernement Miruhu (Shi), Pierre Ruyange (Hutu, Cdd à Goma), Louis Kigheri (Nande, Cdd Assistant à Goma) et Herman Habarugira (Tutsi, AT à Rutshuru).
- (b) Les Hutu du Bwisha avaient, en plus, trois ministres au gouvernement provincial et un président (François Mvuyekure, CERE) et un secrétaire permanent (Jean Batibuka, CERE) dans l'AP à Bukavu.
- (c) Les uns représentaient l'administration, les autres l'AP à Goma ou à Bukavu.

Commentaires:

La quasi totalité des représentants du Nord-Kivu dans le gouvernement provincial, des députés provinciaux et nationaux et des sénateurs sont membres du CERE, Goma, Butembo et Beni. Les autres appartenaient soit à la liste individuelle, soit aux MNC/L, soit à la liste des intérêts locaux. Les Hutu (tous du Bwisha/Rutshuru) venaient en tête avant les Nande et participaient avec ces derniers dans la gestion des institutions de l'Etat à Léopoldville (devenu Kinshasa en 1966), à Bukavu (chef-lieu de la Province) et à Goma (chef-lieu du district d'abord et de la province du Nord-Kivu ensuite). La participation des Hunde et Tutsi se limitait à la Province, Bukavu, Goma et Masisi pour les premiers, Bukavu, Goma et Rutshuru pour les seconds. Il y avait un équilibre (relatif) dans la répartition des postes administratifs, mais les majorités numériques (hutu et nande) s'imposaient partout. Le poids d'influence était évidemment entre les mains des chefs de l'Exécutif provincial, à savoir les gouverneurs Miruhu, Moley et Paluku. C'était le cas sous le mandat de ces deux derniers quand le parlement avait été suspendu en 1961 et les relations entre Léopoldville et Goma demeuraient peu suivies.

Sources: MC du 28 mars 1960, pp.890-93; MC, I, du 15 mars 1965, p.99; MC, I, du 6 juin 1965, p.100; Kivu, *Annuaire de l'Assemblée Provinciale*, Tome I, 1962, pp.5-6, 9-12, 47-53; Nord-Kivu, *Compte rendu de l'Assemblée Provinciale, Session du 15 octobre 1963*, pp. 2-8; Congo 1960, I, p.172 et II, pp.97-111; 1963, pp.150, 306-355, 423-425; 1964, pp.101-113; 1965, pp.79-80, 212-236; 1966, p.245.

Tableau 2: Représentants du Nord-Kivu dans l'administration centrale, provinciale et les grandes sociétés (1966-1997)

Nom de l'institution	Niveau de représentation					Observations	
	Hunde	Hutu	Nande	Nyanga	Tutsi		
1. Présidence de la République	-	-	-	-	1	-	Barthélémy Bitegetsimana Rwema (1969-1977), compte non tenu des membres du Collège des conseillers, services adm. & protocole
2. Bureau politique du MPR (1967-90)	-	-	4	-	1	-	Denis Patuku (1968-1971), général Katsuva Kasivirwa (1974-1975), Cyrien Rwakabuba (1977-1990), Kambere Mulenda Nkulu (1978-1981) et Kakule Mbahingana (1981-1990).
3. Comité central du MPR (1996-98)	2	2	4	-	4	-	Kakule Mbahingana (1980-1990), Cyrien Rwakabuba (1980-1990), Kalisa Ruti (janvier 1980), Rwanyindo Ruziga (janvier 1980), Ndesho Rurihose (janvier 1980) et Ndeze Irvuzumw' Umwami (novembre 1980-1985) (a). Sekimonyo wa Magango (1989).
4. Gouvernement central à Kinshasa	1	1	-	-	-	-	Marcel Bahizi, vice-ministre des Affaires étrangères, d'abord, de l'Economie et tourisme ensuite, de l'Intérieur enfin (1969-1971), Murauri Kaneno (Hunde), ministre de l'Economie nationale (1976-1977).
a. gvt Mobutu (1966-77)	-	-	-	-	-	-	Senzeyi Ryamukuru, Minagri.
b. gvt Mpinga (1977-79)	-	-	-	-	-	-	Pay Pay wa Syakassighe (Nande), ministre de l'Economie, de l'industrie et du commerce.
c. gvt Bo-Boliko (1979-80)	-	-	1	-	-	-	Jean Seka Buhoro, vice min. du Plan.
d. gvt Nguz (1980-81)	-	1	1	-	-	-	Pay Pay wa Syakassighe, min. de l'Economie et de l'industrie.
e. gvt Nsinga (1981-82)	-	1	1	-	-	-	Edmond Mujinya, vice ministre de l'EPS. Les mêmes que dans le gvt Nguz I, sauf que Pay Pay étend de nouveau le contrôle sur le Commerce extérieur.
f. gvt. Kengo (1982-87) (e)	-	-	1	-	-	-	Pay Pay wa Syakassighe, min. du Portefeuille d'abord, de l'Economie, industrie et commerce extérieur ensuite.
g. gvt. Mabi et Sabwa (janvier 87- novembre 88)	-	-	-	-	-	-	
h. gvt. Kengo (nov. 88-mai 90)	-	-	1	-	-	-	Kaseraka Kasat, ministre du Budget d'abord et du Plan ensuite.
i. gvt. Lunda Bululu et Mulumba Lukoji (mai 90-septembre 91)	-	-	1	-	-	-	Katende Ngunza, ministre de l'Environnement et de la conservation de la nature.
j. gvt. Mungul Diaka (23 octobre-26 novembre 91)	-	-	1	-	-	-	Kasongo Kakule, min. de l'Env., la protection et la conservation de la nature.
k. gvt. Nguz (26 janvier 91-août 1992)	-	1	1	-	-	-	Sekimonyo (Hutu, UMOJA-DSN), min. de l'ESURS, Nyamwisi Muvingi (Nande, DCF), min. de la Jeunesse, culture et sport.

i. gvt. Birindwa (22 mars 93-juillet 94) (b)	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	Kiro Kimathe (Nande, DSN), min. des Travaux publics et aménagement du territoire, Kasoso Semwayo (Nande, Soc. civile), secrétaire de l'Etat à l'ESURS.
m. gvt Kengo (6 juin 94-24 mars 97)	-	2	3	1	-	-	-	-	-	-	Kasereka Kasai (min. Fonction publique), Lumbu Lumbu (ministre des Affaires sociales), Pay Pay wa Syakassighe (min. des Finances), Sekimonyo wa Magango (ministre de l'EPSP, Willy Mishiki (UDPS, vice-ministre de l'Agriculture), Kanyankogote Mpagazehe (Hutu, vice-ministre des Transports et à la communication, décembre 1996).
n. gvt Likulia (1/4-mai 97)	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	Jean-Marie Mashagiro Aba, ministre des Finances.
o. Diplomatie	1	1	-	-	2	-	-	-	-	-	Murairi (Hunde, ambassadeur), Dieudonné Ndeze (Hutu, conseiller puis ambassadeur).
p. Gouvernement Kabila	-	-	2	-	2	-	-	-	-	-	Bugera Déogratias (Tutsi), secrétaire général de l'AFDL (octobre 96-juin 98), Joseph Mulinda (Tutsi), secrétaire adjoint de l'AFDL chargé de la Trésorerie.
5. Gouvernement provincial											Mututulo Kambale (Nande, AFDL), ministre des Mines, puis du Portefeuille, général Katsuva (Nande, AFDL), responsable de la Police nationale.
a. Province réunifiée du Kivu à Bukavu (1966-87)	-	2	-	-	-	-	-	6	-	-	Gouverneurs non originaires: Léon Engulu (1966-1970), Paul Nauwelaert (1970-1972), Ndebo a Kanda (1972-1978), Mutenda Shamwange Mutebi (1978-1980), Mwando Nsimba (1980-1986), Kilolo Musamba Lubemba (1986-1987). Mwando quitta le Kivu pour être ministre du gouvernement Kengo.
b. Province du Nord-Kivu à Goma (1987-97)	-	1	2	-	1	-	3	-	-	-	Bisukiro et Sekimonyo (UMOJA), présidents de la nouvelle Assemblée provinciale (1982-1985; 1985-87).
c. Autres Provinces	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	Gouverneurs non originaires: Konde Vila Dikanda (1987-1990), Basembe Emina (1990-1992); gouverneurs originaires: Kalumbo, Nande-DCF (1992-juillet93), Moto Mupenda (juillet 93-novembre 96), Kanyamuhanga, Tutsi-AFDL (nov. 96 à nos jours); présidents de l'Assemblée: Sekimonyo et Paluku Live Live Kyaka (Nande, UNADEF).
d. Sociétés, banques, direction des ministères, administration centrale du CL et du Comité centrale du MPR... (c)	2	3	8	-	18	-	-	-	-	-	Denis Paluku: gouverneur du Kongo Central (1966-1969) et de l'Equateur (69-71), Kakule Mbahingana, gouverneur du Kasai Oriental (1990-92).
TOTAL	6	17	35	1	30	1	9	-	-	-	Secteurs moins visibles et de forte compétition, tantôt tacite, tantôt ouverte, pour l'accession économique et sociale.

Notes:

- (a) Nommés par Mobutu en janvier 1980 avec les Nande Giriki Safari, Kakule M. et le Hunde Sylvestre Bashali N., Rwakabuba, Kalisa et Ndesho représentaient les Tutsi de Rutshuru, ceux de Masisi et les Hutu de Masisi respectivement. Quant à Rwanjindo, il ne représentait officiellement aucun groupe. Exclue, les Hutu du Bwisha ont utilisé l'arme de l'autochtonie pour contester ces nominations. A la fin, seul Rwakabuba fut confirmé et Ndeze nommé en novembre 1980. La modification de 1985, maintenait Rwakabuba et Kakule comme seuls membres du Comité central. L'ordonnance n°88-222 du 12 décembre 1988 confirmait la présence de ces deux derniers au Comité central auxquels s'ajoutaient un Hutu (Sekimonyo wa Magango), deux Nande (Kigheri wa Kigheri, Kyambale Kya Muhandiro) et un Hunde (Shamavu Maene).

(b) Le gouvernement de Tshisekedi (*gouvernement sous les arbres*) selon ses rivaux) n'a pas été opérationnel. Mais, il incluait aussi les originaires du Nord-Kivu: Kirarahumu Isengoma (Nande, COOPEVI), ministre du Plan, reconstruction et ravitaillement d'abord, du Budget ensuite; Jean Seka Buhoro (Hutu, PDSC), ministre des Mines et énergie. Contesté, ce dernier fut remplacé dans le remaniement de mars 1991 par Shabani bin Biteko (Hunde, PLD) qui reçut le ministère de l'EPSF.

(c) Je n'ai considéré que les cas pour lesquels j'avais les sources. Une étude plus systématique dans ces différents secteurs donnerait un tableau qui reflète mieux la réalité. Parmi les hommes-clés visés dans ce tableau on peut citer: les Nande Pay Pay wa Syakassighe (PDG de la Gécamines commerciale et gouverneur de la Banque du Zaïre), Kasereka Kasai (PDG de la SONAS et administrateur/CA-CMZ), Kamate Kambere (administrateur/CA-OPEZ), Kasereka Bwana Kawa (administrateur/CA-ONDE), Kambale Wasumberuma (chef de Division régionale de l'EPS au Shaba et au Nord-Kivu); les Tutsi Kayitenkore Sengano (Siderurgie de Maluku), Jean Ngombayire (gérant de l'UZB), Munyarugero (Banque du Zaïre), Godefroid Gatambiye et Félicien Rucaca (Gécamines), Ndirabatware Cyubahiro (ONPTZ), Nteziyayo Rutaganzwa (directeur/département des Finances et OFIDA), administrateurs dans la Sécurité (Antoine Nkuri, Henri Twaibu, Oscar Habarugira), Habarugira Tharcisse (directeur/département de la Culture et des arts); le Hunde Mashukano B. (directeur au Comité central); les Hutu Ngango R. (directeur au CL), Masimango Ndiranabo (PDG/INERA), Sekimonyo wa Mangango (administrateur/CA-IZAM).

Commentaires:

Les Tutsi ont eu d'importantes positions dans les organes dirigeants du MPR (Présidence de la République, Bureau politique et comité central du parti-Etat), les sociétés étatiques et para-étatiques, l'administration centrale (ministères, sécurité, inspection d'état...). Les Nande ont été aussi présents à tous les niveaux de l'administration, du gouvernement provincial au gouvernement central, aux Bureaux politiques et comité central du MPR (Kakule M. en est devenu le secrétaire permanent adjoint dans les années 80) et à des postes de gestion non moins enviables. Après Denis Paluku dans les années 60 et au début des années 70, ce sont sans doute le général Katsuba, Pay Pay wa Syakassighe, Kakule Mbahingana, Kasereka Kasai et Nyamwisi Muvingi qui ont été, avec les Tutsi précités, parmi les Nande les plus influents à Goma et à Kinshasa. Après l'effacement de Marcel Bisukiro, Joseph Midiburo et les Bahizi Gervais et Marcel (Gervais mourut quelques temps après avoir été "déchou" de la dignité de l'Ordre national du Léopard", MC, II, n°12 du 15 juin 1971, p.587), c'est Sekimonyo qui, après deux décennies, fut le seul Hutu du Bwisha à diriger un ministère et à être à côté des Ndeze (René et Dieudonné), une figure politique en vue de l'ère Mobutu. Les gouverneurs non-originaires qui ont longtemps dirigé le Kivu venaient du Shaba (1978-1987). En dehors de Murairi Kareno, qui a été ministre de l'Economie nationale et longtemps ambassadeur, aucun Hundu ne semble avoir occupé une position confortable à Kinshasa. Après la pendaison d'Alexandre Mahamba en 1966, les Nyanga avec les Tembo et Hutu de Masisi furent absents des centres de décision et d'exécution du pouvoir.

Sources: MC, I, n°10 du 15.5.1969, pp.395-400; MC, I, n°5 du 1.3.1971, p.213; n°7 du 1.4.1971, p.310; n°9 du 1.5.1971, p.359, II n°18 du 15.11.1971, pp.832, II, n°19 du 1.10.1971, p.88; II, n°20 du 15.10.1971, p.953; n°23 du 1.12.1971, pp.1072-1074; Congo-Afrique, n°12, février 1967 p.102; n°35, mai 1969, pp.268-270; n°38, octobre 1969, p.426; n°49, novembre 1970, pp.512-513; n°52, février 1971, pp.106-108; n°57 août-septembre 1971, p.422; Zaïre Afrique, n°64, avril 1972, pp.251-253; n°88, octobre 1974, p.509; n°104, avril 1976, p.252; n°114, avril 1977, pp.252-253; n°121, janvier 1978, p.61; n°123, mars 1978, p.188; n°143, mars 1980, p.188; n°148, octobre 1980, pp.507-509; n°151 janvier 1981, p.61; n°160, décembre 1981, pp.658-659; n°167, septembre 1982, p.440; n°171, janvier 1983, p.60; n°173, mars 1983, p.189; n°175, mai 1983, p.324; n°181, janvier 1984, p.62; n°193, mars 1985, pp.188-189; n°206, juin-juillet-août 1986, pp.379-382; n°231-232, janvier-février 1989, p.68; n°225, mai 1989, p.317; n°243 mars 1990, pp.186-187; n°251 janvier 1991, pp.61-62; n°255, mai 1991, pp.269-271; n°260, décembre 1992, p.585-588; n°261, janvier 1992, pp.61-62; n°268, octobre 1992, pp.510-511; n°275, mai 1993, p.326; n°276, juin-juillet-août 1993, pp.386-387; Congo 1965, pp.214-237; 1966, pp.103, 215-216; Rapport Teuwen, 1966, pp.20-25; J.O., n°22 du 15.11.1972, p.707; n°2 du 15.1.1989, pp.8 et 10; n°24 du 15.12.1982, p.11-18; n°6 du 15.3.1983, p.39; n°19 du 1.10.1983, pp.45, 52, 54, 57; n°22 du 15.11.1989, p.19; Hebdo Jua du 28.8 au 3.9.1988, p.15; Le Soff du 10.7.1999, p.21; «Télécel face à la concurrence», Jua n°408, 1991, p.9.

